

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 15921
Numéro SIREN : 452 974 330
Nom ou dénomination : 1630 CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2020 sous le numéro de dépôt 37759

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 02-07-2020

N° DE DEPOT : 037759

N° GESTION : 2011B15921

N° SIREN : 452974330

DENOMINATION : 1630 CONSEIL

ADRESSE : 20 rue des Pyramides 75001 Paris

MILLESIME : 2019

- 1630 CONSEIL -

Société par Actions Simplifiée au Capital de € 54 000

Siège Social : 20 rue des Pyramides


75001 PARIS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

1630 CONSEIL SAS
20, rue des Pyramides - 75001 PARIS
Tél. : 01 42 86 44 70
Fax. : 01 42 86 44 84
452 974 330 RCS PARIS

Certifié conforme à l'original



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale des associés de la SAS 1630 CONSEIL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit sur les comptes annuels de la SAS 1630 CONSEIL relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes

qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Contrôle du chiffre d'affaires s'élevant à 2 668 881 €,
- Contrôle des honoraires de consultants pour lesquels on constate une hausse significative (843 097 € contre 616 409 € en 2018).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A ce titre, je vous précise que le capital social est détenu par :

- Madame Christine SILBERMANN à hauteur de 36,48 %,
- Monsieur Bertrand MOINEAU à hauteur de 36,48 %.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 16 juin 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Cabinet ROBIN COFIDUREC



Olivier ROBIN
Membre de la Cie Régionale de Paris

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2020

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 635,79	5 694,70	941,09	0,04	941,09	0,05
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	126 764,17	109 023,59	17 740,58	0,81	24 198,49	1,27
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	0,00		
Prêts						
Autres immobilisations financières	26 583,71		26 583,71	1,21	26 025,98	1,36
TOTAL (I)	159 998,67	114 718,29	45 280,38	2,06	51 165,56	2,68
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	742 400,71		742 400,71	33,76	966 000,21	50,62
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéficiaires					2 308,00	0,12
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 598,35		20 598,35	0,94	32 077,36	1,68
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	230 469,68		230 469,68	10,48	110 173,72	5,77
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 127 051,37		1 127 051,37	51,26	716 618,30	37,56
Charges constatées d'avance	33 036,93		33 036,93	1,50	29 818,04	1,58
TOTAL (II)	2 153 557,04		2 153 557,04	97,94	1 856 995,63	97,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 313 555,71	114 718,29	2 198 837,42	100,00	1 908 161,19	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 54 000,00)	54 000,00	2,46	54 000,00	2,83
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	9 760,00	0,44	9 760,00	0,51
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autras réserves				
Report à nouveau	1 160 585,76	52,78	1 027 678,90	53,86
Résultat de l'exercice	200 309,37	9,11	197 706,86	10,38
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 424 655,13	64,79	1 289 145,76	67,56
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autras Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 926,23	0,09	2 183,02	0,11
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 383,41	5,66	187 656,01	9,83
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	200 250,93	9,11	125 282,20	6,57
. Organismes sociaux	135 623,11	6,17	116 621,48	6,11
. Etat, impôts sur les bénéfiques	899,00	0,04		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	164 904,91	7,50	166 352,33	8,72
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	24 186,50	1,10	13 394,67	0,70
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autras dettes	10 328,20	0,47	7 525,72	0,39
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	111 700,00	5,08		
TOTAL (IV)	774 182,29	35,21	619 015,43	32,44
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 198 837,42	100,00	1 908 161,19	100,00

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2020

COMpte DE Résultat		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	2 634 428,75	34 452,09	2 668 880,84	100,00	2 350 981,81	100,00	317 899	13,52	
Chiffres d'Affaires Nets	2 634 428,75	34 452,09	2 668 880,84	100,00	2 350 981,81	100,00	317 899	13,52	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			2,30	0,00	77,24	0,00	-75	-97,39	
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)			2 668 883,14	100,00	2 351 059,05	100,00	317 824	13,52	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			1 146 975,99	42,98	911 917,51	38,78	235 058	25,78	
Impôts, taxes et versements assimilés			23 481,36	0,88	24 078,29	1,02	-597	-2,47	
Salaires et traitements			860 914,30	32,26	808 155,57	34,38	52 759	6,53	
Charges sociales			355 042,46	13,30	328 684,68	13,98	26 358	8,02	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 889,34	0,37	9 955,04	0,42	-66	-0,65	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			41,28	0,00	12,95	0,00	29	241,67	
Total des charges d'exploitation (II)			2 396 344,73	89,79	2 082 804,04	88,59	313 540	15,05	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			272 538,41	10,21	268 255,01	11,41	4 283	1,60	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			310,96	0,01	115,85	0,00	195	169,57	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			310,96	0,01	115,85	0,00	195	169,57	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			310,96	0,01	115,85	0,00	195	169,57	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			272 849,37	10,22	268 370,86	11,42	4 479	1,67	

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2020

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)							
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	72 540,00	2,72	70 664,00	3,01	1 876	2,65	
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 689 194,10	100,01	2 351 174,90	100,01	318 020	13,53	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 468 884,73	92,51	2 153 468,04	91,60	315 416	14,85	
RÉSULTAT NET	200 309,37	7,51	197 706,86	8,41	2 603	1,32	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 20/02/2020

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 198 837,42 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 200 309,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 20/02/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels et les dépôts de marque.
Les logiciels sont amortis en linéaire sur un an.

Les principales durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes:

- matériel informatique : 3 ans,
- mobilier de bureau : 5 ans,
- agencements : de 5 à 9 ans.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

En cas de besoin, une provision pour créance douteuse ou litigieuse peut être comptabilisée pour prendre en compte un risque de non recouvrement.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Ce crédit d'impôt n'existe plus pour l'exercice 2019

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Pas d'information significative à mentionner à ce titre.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 20/02/2020

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 159 999 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 636			6 636
Immobilisations corporelles	123 333	3 431		126 764
Immobilisations financières	26 026	573		26 599
TOTAL	155 995	4 004		159 999

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 114 718 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 695			5 695
Immobilisations corporelles	99 134	9 889		109 024
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	104 829	9 889		114 718

3.2 - Etat des créances = 822 620 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	26 584		26 584
Actif circulant & charges d'avance	796 036	796 036	
TOTAL	822 620	796 036	26 584

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 23 614 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	23 400
Autres créances	
Disponibilités	214
TOTAL	23 614

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 33 037 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 20/02/2020

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 54 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	5400	10,00	54 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	5400	10,00	54 000

4.2 - Etat des dettes = 774 182 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	1 926	1 926		
Fournisseurs	124 383	124 383		
Dettes fiscales & sociales	525 844	525 844		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 328	10 328		
Produits constatés d'avance	111 700	111 700		
TOTAL	774 182	774 182		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 200 648 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	82 586
Dettes fiscales & sociales	118 061
Autres dettes	
TOTAL	200 648

4.4 - Produits constatés d'avance = 111 700 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 668 881 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 668 881	100,00 %
TOTAL	2 668 881	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 20/02/2020

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	8	0

6.3 - Autres informations complémentaires

Les indemnités de départ en retraite n'ont pas été valorisées compte tenu de la faiblesse de l'effectif.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 23 614 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		23 400
	Fae(418100)	23 400
Disponibilités :		214
	Int. courus cat(508800)	214
	TOTAL	23 614

8.2 - Charges constatées d'avance = 33 037 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constat. d'avance(486000)	33 037
	TOTAL	33 037

8.3 - Charges à payer = 200 648 E

Charges à payer		Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		82 586
	Fnp(408100)	82 586
Dettes fiscales et sociales :		118 061
	Prov cp(428200)	34 896
	Charges sociales / cp(438200)	17 448
	Charges sociales a payer(438600)	56 417
	Charg.fis./conges a payer(448200)	485
	Etat cap(448600)	8 815
	TOTAL	200 648

8.4 - Produits constatés d'avance = 111 700 E

Produits constatés d'avance		Montant
	Pca(487000)	111 700
	TOTAL	111 700

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

Edité le 20/02/2020

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
b) Nombre d'actions émises	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 668 881	2 350 982	2 107 461	1 967 388	2 210 060
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	282 739	278 326	284 914	334 476	415 068
c) Impôt sur les bénéfices	72 540	70 664	77 490	94 581	103 084
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	210 199	207 662	207 424	239 895	311 984
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	200 309	197 707	198 302	230 036	301 815
f) Montants des bénéfices distribués	64 800	59 400	59 400	64 800	
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	39	38	38	44	58
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	37	37	37	43	56
c) Dividende versé à chaque action	12	11	11	12	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	8	7	9	9	9
b) Montant de la masse salariale	860 914	808 156	921 307	921 565	923 556
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	355 042	328 685	374 753	377 425	373 693

Observations complémentaires

1630 CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de 54 000 euros
Siège social : 20 rue des Pyramides, 75001 PARIS
452 974 330 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 juin 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 200.309,37 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	200.309,37 euros
Auquel il faut rajouter le report à nouveau créditeur	1.160.585,76 euros

Constituant ainsi un résultat distribuable de	<hr/> 1.360.895,13 euros
---	---------------------------------

Affecté comme suit :	
Aucun dividende n'est distribué	0,00 euros

Solde	<hr/> 1.360.895,13 Euros
-------	---------------------------------

Soit un "report à nouveau" qui s'élève à **1.360.895,13 Euros**.

Les capitaux propres de la société s'élèveront ainsi à **1.424.655,13 Euros**.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte :

- qu'un dividende de 12,00 euros par titre a été distribué en 2019 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- qu'un dividende de 11,00 euros par titre a été distribué en 2018 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- qu'un dividende de 11,00 euros par titre a été distribué en 2017 au titre du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La présidente

